



Le 13 juillet 2016

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2006-27
Entente d'intégration éolienne
Votre dossier : R-3573-2005
Notre dossier : R040851

Chère consœur,

Conformément à votre demande et après avoir procédé aux corrections mineures demandées, nous déposons à nouveau le suivi administratif de l'entente d'intégration éolienne exigé par la décision D-2006-27. Vous trouverez ci-joint le rapport de suivi pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser

ÉF/ab

p.j.